

Le Traité sur la résurrection (NH I,4)

Auteur(s):

Ménard (†), Jacques É.

Éditions Peeters (Louvain)
Presses de l'Université Laval (Québec)
«Bibliothèque copte de Nag Hammadi [section «Textes»]», 12
1983
xii + 100 p.
ISBN: 2-7637-7008-9

La croyance en la résurrection est au cœur de la foi chrétienne. Toutefois, elle a fait l'objet de questions et de discussions parmi les adeptes de la nouvelle foi alors même qu'ils ne se savaient pas encore chrétiens, comme le montre la première lettre de Paul aux Corinthiens. Et ces discussions concernant la croyance en la vie après la mort se sont poursuivies aux II^e et III^e siècles, comme en font foi les différents écrits qui lui ont été consacrés. C'est dans cette tradition que se situe le *Traité sur la résurrection* contenu dans le Codex I de Nag Hammadi.

Le *Traité sur la résurrection* se présente comme un écrit adressé par un maître à son disciple Rhéginos, mais qui est dépourvu de l'adresse que l'on trouve normalement au début d'une lettre. C'est plutôt un petit traité didactique de huit pages, proche par sa forme de la discussion philosophique ou diatribe. La résurrection y est présentée d'abord comme ancrée dans l'incarnation, la mort et la résurrection du Seigneur, qui attire à lui les siens comme le soleil ses rayons (45,36-40). Elle ne peut se trouver dans la discussion philosophique, mais dans la foi en la résurrection du Seigneur. Le mode de cette résurrection est exprimé en termes de séparation de l'homme intérieur lors de la mort, du corps physique, pour revêtir un vêtement de lumière. Mais le fidèle participe par sa foi, dès à présent, à la résurrection du Seigneur (45,24-40), une doctrine qui est explicitement exprimée dans l'*Évangile selon Philippe* (56,15-19). L'auteur est certainement chrétien, et sa foi est fermement ancrée dans le *Nouveau Testament*, mais elle présente des caractéristiques typiques du valentinisme, dont la conviction que la résurrection est déjà arrivée, mais aussi la notion d'un Plérôme préexistant ayant besoin d'une restauration à la suite d'une déficience.